

K5D - BALISE AUTORELEVABLE CLASSE 2 Référence : 01938

RESUME

La balise K5D en polyéthylène (PE) souple est autorelevable a une mémoire de forme.

Son bouchon sur le dessus est fabriqué avec des matières premières recyclées. La balise de 1,8 kg, possède des bandes rétroréfléchissantes de classe 2. Elle fait 750 mm de hauteur et ø 200 mm. La balise rouge et bleue font 735 mm de hauteur.

Conforme à la norme NF P 98-583, elle peut être installée sur des chantiers ou sur la route pour délimiter des pistes cyclables.

Attention, pour qu'une balise K5D soit utilisable sur la voie publique, elle doit être jaune et normée.

Attention, la balise blanche non normée comporte des caractéristiques différentes des balises normées, merci de les prendre en compte ci-dessous.

Les points forts :

- Partie basse renforcée
- Balise certifiée NF P 98-583

DECLINAISONS

Couleur
Jaune
Vert
Blanc
Bleu
Rouge

Blanc (conforme)

DESCRIPTION

Description de la balise jaune autorelevable

Merci de prendre en compte que **la balise J11 blanche non normée contient des différences** par rapport aux balises normées à savoir :

- Elle n'a **pas de bouchon sur le dessus**
- La **douille d'ancrage mesure 5 cm** (contre 14 cm pour les balises normées)
- Il y a une **légère différence au niveau des dimensions**

La balise autorelevable K5D est de forme cylindrique et installée à la verticale. Sa couleur jaune est visible de loin par tous. Elle peut, par exemple, servir pour baliser des pistes cyclables.

Fabriquée en polyéthylène souple, cette matière rend la balise résistante, c'est-à-dire que la balise garde sa forme et qu'elle ne se déchire pas précocement.

Un bouchon est placé sur le dessus de la balise et la base est renforcée. Attention, la balise blanche non normée n'est pas équipée de bouchon.

Sa hauteur est de 750 mm et sa largeur est de 200 mm, elle pèse 1,8 kg.

La norme NF P 98-583 donne des indications sur les balises souples scellées au sol. La balise doit avoir une hauteur hors du sol comprise entre 0,7 et 0,85 m. Chaque balise doit être espacée de 0,05 m à 0,10 m, et ne doivent pas être sur l'axe de circulation. Les bandes blanches rétro réfléchissantes sont indispensables.

Attention, seulement les balises blanches, jaunes et vertes sont

normées et peuvent être utilisées sur la voie publique.

Elle est également constituée de deux bandes rétro-réfléchissante de classe 2 (pour plus d'informations, se référer à la fiche-conseil : "[Choisir la classe](#)"), ce qui lui permet une bonne visibilité, notamment pendant la nuit.

Cette balise de chantier peut être de couleur jaune, verte, rouge ([voir balise J12](#)), bleue ou blanche ([voir borne J11](#)).

Les avantages d'une balise souple

De matière légère et résistante à l'abrasion, l'avantage de cette balise souple est qu'elle est incassable. Elle a donc la capacité de se plier et de se redresser sans se casser.

Cette balise autorelevable s'adapte à de nombreuses utilisations (pour un balisage sur les chantiers, mais aussi sur les voies publiques...).

Son bouchon sur la partie supérieure donne la possibilité d'accrocher certains accessoires.

Les balises peuvent être parfaitement plaquées au sol à l'aide de leur coupelle emboutie en métal.

Installation de la balise K5D autorelevable de classe 2

Concernant l'installation et la pose de la balise, il faut se référer à la fiche-conseil "[Comment poser une balise routière ?](#)". Vous aurez besoin d'une douille M12 (incluse) pour fixer vos balises K5D.

Notre balise autorelevable est employée pour renforcer un marquage permanent d'une ligne blanche en continu.

Découvrez également notre [balise autorelevable potelet](#) d'une

hauteur de 750 mm.

Caractéristiques de la balise K5D

Matériau : Polyéthylène souple 100% recyclable

Couleurs :

- Jaune (normée)
- Blanc (normée)
- Blanc (non normée sans bouchon)
- Vert (normée)
- Bleu
- Rouge

Dimensions :

Balise normée :

- Hauteur : 750 mm
- Largeur : 200 mm

Balise non-normée :

- Hauteur : 750 mm
- Largeur : 200 mm